

Envoyé en préfecture le 14/06/2023

Reçu en préfecture le 14/06/2023

Publié le 14 JUIN 2023

ID : 037-213700586-20230609-DCM_2023_06_039-DE

SLOW

MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 9 JUIN 2023

Date de convocation : 05/06/2023

Date d'affichage : 05/06/2023

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-trois, le neuf juin, à dix-huit heures,
Présents : 9 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni,
Pouvoirs : 4 en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 13 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Étaient présents : M. GUIGNARD Paul, Mme GALET Florence, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ
Philippe, M. DELAUNAY Fabien, M. SERVANT Dimitri, Mme GANDRILLE Christine,
M. ALBERT Alexandre, M. DELETANG Grégory

Étaient excusés : Mme MUREAU Nicole (a donné pouvoir à M. PETIBON Jacky), M. DRUGEON
Francis (a donné pouvoir à Mme GALET Florence), M. de CHAMPS Hubert (a donné pouvoir à M.
GUIGNARD Paul), Mme BEAUMARD Angélique (a donné pouvoir à M. DELETANG Grégory), Mme
DESCORMIERS Cindy

Était absente : Mme BEGOUIN Gaëlle

Madame GALET Florence a été désignée secrétaire de séance.

DCM 2023-06-039

5.2. Institutions et vie politique - Fonctionnement des assemblées
Cantine scolaire - Modification du règlement intérieur

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal un projet de modification du règlement
intérieur de la cantine scolaire.

Monsieur le Maire propose d'adopter ce nouveau règlement de l'autoriser à le signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE les termes du nouveau règlement de la cantine scolaire applicable à compter du 1^{er}
septembre 2023
- AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit règlement

La secrétaire,
GALET Florence



Le Maire,
GUIGNARD Paul